



**Pour publication immédiate : 19/05/2015**

**GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

## **DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DU CONGRÈS DE NEW YORK SE JOignent À LA CAMPAGNE RAISE THE AGE DU GOUVERNEUR CUOMO**

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que 15 membres de la délégation du Congrès de New York se joignent à la campagne Raise the Age, et demanderont au public de soutenir l'adoption de la proposition du gouverneur visant à augmenter l'âge de la responsabilité criminelle de 16 à 18 ans et de retirer tous les mineurs des prisons pour adultes. La proposition du gouverneur a déjà gagné en soutien parmi les membres de la communauté des forces de l'ordre et les défenseurs des droits civils et des enfants de l'État.

« Raising the Age est essentielle en vue d'améliorer la sécurité publique et d'aider les adolescents à risque à bâtir des futurs prospères et sécuritaires, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Sans cette réforme, des centaines de jeunes continueront chaque année à être placés dans des prisons pour adultes, où ils font face à de l'abus et n'ont que des occasions limitées de reconstruire leur vie – ce qui augmente les chances de récidive criminelle. Il s'agit là d'une proposition de sens commun qui renforcera notre système de justice et le rendra plus juste pour tous. J'invite la législature de l'État à se ranger derrière nous pour faire en sorte que ce soit possible cette année. »

Les 15 membres suivants de la délégation du Congrès de l'État de New York ont rejoint la campagne Raise the Age :

- Le membre du Congrès Charles B. Rangel
- Le membre du Congrès Eliot Engel
- La membre du Congrès Nita M. Lowey
- Le membre du Congrès José E. Serrano
- Le membre du Congrès Jerrold Nadler
- La membre du Congrès Carolyn B. Maloney
- La membre du Congrès Nydia Velazquez
- Le membre du Congrès Gregory W. Meeks

- Le membre du Congrès Joe Crowley
- La membre du Congrès Yvette Clarke
- Le membre du Congrès Paul Tonko
- Le membre du Congrès Hakeem Jeffries
- Le membre du Congrès Sean Patrick Maloney
- La membre du Congrès Grace Meng
- La membre du Congrès Kathleen Rice

La proposition du Gouverneur comprend l'élévation de l'âge de la responsabilité pénale en vue de faire en sorte que les jeunes de 16 et 17 ans qui sont condamnés pour des délits non violents ne soient pas incarcérés dans des prisons pour adultes.

En élevant l'âge pénal et en mettant en œuvre des mesures de sens commun visant à aider les jeunes délinquants à se remettre sur le droit chemin grâce à des moyens autres que l'emprisonnement, l'État de New York peut réduire la criminalité, la récidive et les coûts pour l'État. En gardant la loi telle quelle, la sécurité publique est compromise, parce que les jeunes traités comme des adultes ont une probabilité de 26 pour cent plus élevée d'être réincarcérés que les jeunes traités comme des mineurs.

L'État de New York dépense de plus des ressources importantes en vue d'incarcérer des jeunes qui ne sont accusés d'aucun crime. Plus de 100 millions de dollars sont dépensés chaque année pour envoyer des jeunes en détention et placement, même s'ils ne sont accusés d'aucun crime. D'autres États répondent aux besoins de ces jeunes plus efficacement et à un coût réduit par des services communautaires robustes, dont un grand nombre sont inclus dans cette proposition.

La proposition du Gouverneur visant à élever l'âge pénal (Raise the Age) suit les recommandations finales de la Commission sur la jeunesse, la sécurité publique et la justice, et comprend : l'élévation de l'âge des juridictions des mineurs pour les délits d'enfants et d'adultes, des changements dans les réglementations régissant l'arrestation et la procédure de garde à vue par la police, les changements dans la déjudiciarisation d'avant procès et les processus judiciaires, des projets visant à retirer les jeunes des prisons et des établissements pour adultes, des services étendus en vue d'aider les délinquants à se réinsérer socialement, et des réformes qui abordent les conséquences collatérales des délits de mineurs et de jeunes.

La commission est composée de membres des forces de l'ordre, du système de justice pénale et des associations de défense des enfants et des droits civils; ses recommandations devraient permettre de réduire le nombre de crimes contre les personnes de 1500 à 2400 tous les cinq ans, et faire économiser de l'argent aux contribuables.

Les membres du public qui souhaitent faire part de leur soutien envers la proposition du gouverneur peuvent le faire à <http://www.ny.gov/programs/raise-age-criminal-justice-reform>. Ils peuvent également se joindre à la conversation en ligne en utilisant le #RaisetheAge.

Le membre Congrès Charles B. Rangel : « Je félicite le Gouverneur Cuomo de son engagement à rendre le système criminel plus juste et équitable. D'élever l'âge de la responsabilité criminelle est non seulement une importante mesure en vue d'améliorer la sécurité publique dans notre ville, mais cela donne également une deuxième chance à nos adolescents. Au lieu de traiter les jeunes comme des adultes, nous devrions nous concentrer à leur offrir des opportunités qui leur éviteront de commettre ces crimes. »

Le membre du Congrès Eliot Engel : « New York se distingue, ce qui est peu enviable, du fait que c'est l'un des deux seuls États qui traitent et incarcèrent automatiquement les jeunes de 16 et 17 ans comme des adultes, même pour des crimes non violents. Je crois que le temps est venu de mettre fin à cette pratique judiciaire excessive. Les réformes sensées que le Gouverneur Cuomo a proposées dans sa campagne Raise the Age donneront aux jeunes qui commettent des crimes non violents une meilleure chance de reconstruire leur vie, tout en réduisant les coûts encourus par l'État ainsi que les taux de récidivisme. »

La membre du Congrès Nita Lowey : « Les enfants ne devraient pas être traités comme des adultes en cas de crimes non violents. Il est évident que le statu quo ne fonctionne pas dans l'État de New York, et nous avons besoin de réformes intelligentes qui réduiront le récidivisme juvénile et garderont nos communautés en sécurité. Je soutiens le projet du Gouverneur Cuomo, qui consiste à élever l'âge de la responsabilité criminelle et à mettre en œuvre d'autres réformes touchant au système de justice juvénile de l'État. Je continuerai à travailler avec le gouverneur et avec la délégation du Congrès de New York en vue de faire de New York un endroit plus sécuritaire pour les enfants et les familles. »

Le membre du Congrès José E. Serrano : « Cette importante réforme de notre système de justice juvénile aidera à réduire les cas de récidive chez les jeunes inculpés en donnant à notre système de justice la flexibilité nécessaire en vue de traiter les jeunes de 16 et 17 ans inculpés pour des crimes non violents comme des jeunes plutôt que comme des adultes. Ce changement aidera ces jeunes hommes et femmes à trouver les services dont ils ont besoin pour réduire les risques de récidive criminelle, améliorera les services communautaires destinés aux jeunes à risque et aidera l'État à économiser de l'argent en même temps. Cela permettra également de mettre en place un système de justice plus juste qui tentera de traiter chaque personne comme un individu, et qui cherchera à fournir des ressources en vue d'aider chaque individu à se réhabiliter et à réussir. Avec cette proposition, le Gouverneur Cuomo aide les communautés comme la mienne dans le Bronx, et il me tarde de travailler avec lui à faire en sorte que cette initiative soit un succès dans notre communauté et dans le reste de New York. »

Le membre du Congrès Jerrold Nadler a déclaré : « La campagne Raise the Age est conçue pour réduire le crime, le récidivisme et les coûts encourus par l'État. Lorsqu'on traite des mineurs comme des adultes et que nous les incarcérons avec des adultes dans des prisons pour adultes, ils sont plus susceptibles de récidiver. La plupart des autres États répondent plus efficacement et à moindre coût à la criminalité juvénile en

traitant les jeunes de 16 et 17 ans autrement que comme des adultes. J'apprécie les efforts du Gouverneur Cuomo visant à réformer le système de justice criminelle de New York et à améliorer la sécurité publique dans notre État. »

La membre du Congrès Carolyn B. Maloney : « Triste, mais vrai : les adolescents sont capables de commettre des crimes horribles et ils méritent dans de tels cas d'être punis. Mais à moins que nous ne soyons prêts à emprisonner ces jeunes pour le reste de leur vie, nous ferions mieux d'avoir une meilleure stratégie afin de faire en sorte qu'ils soient réhabilités au moment de sortir du système de justice criminelle. Le système actuel, qui traite les adolescents comme des adultes et les enferme dans des cellules avec des criminels deux fois plus âgés qu'eux, fait le contraire. Je félicite le Gouverneur Cuomo d'avoir adopté une approche réaliste en vue de résoudre ce problème avec la campagne Raise the Age. »

Le membre du Congrès Gregory W. Meeks : « Ce n'est pas une bonne idée de mettre des mineurs non violents dans des prisons au côté de récidivistes, cela est dangereux et contribue à des taux de récidive plus élevés. Je félicite le Gouverneur Cuomo du travail qu'il a fait en vue de prioriser la réhabilitation des jeunes contrevenants non violents, et je suis fier de prendre part à la campagne Raise the Age. »

Le membre du Congrès Joe Crowley : « La proposition du Gouverneur Cuomo visant à élever l'âge de la responsabilité criminelle constitue une politique sensée qui non seulement offrira aux jeunes inculpés de crimes non violents toutes les chances de devenir des citoyens productifs, mais qui fera également une meilleure utilisation de nos ressources en vue de rendre nos quartiers plus sécuritaires. Le moment est venu pour New York de se joindre aux autres États du pays et de faire en sorte que ces jeunes hommes et femmes restent hors des prisons pour adultes qui mettent souvent leurs futurs en danger. L'État doit se concentrer sur des moyens plus efficaces de réhabiliter ces individus.

La membre du Congrès Yvette Clarke : « Durant des décennies, l'État de New York a essayé d'imposer des représailles aux jeunes hommes et femmes ayant des problèmes judiciaires, sans essayer de réhabiliter ces individus. Les résultats sont tragiques, les vies de nombreux jeunes étant ruinées parce que le gouvernement est incapable de leur fournir les ressources qui leur permettraient de développer leurs talents et de participer à part entière à la société. Nous savons de plus, grâce à de récentes avancées en neurosciences, que les adolescents n'ont pas terminé leur développement mental. Un jeune de 16 ans n'a pas la culpabilité d'un adulte, et les lois qui imposent une telle culpabilité le font à tort. Avec mes collègues de la délégation du Congrès de la ville de New York et le Gouverneur Cuomo, j'incite l'Assemblée et le Sénat de l'État à corriger cette erreur. Nous ne pouvons pas permettre l'incarcération de masse d'une autre génération de jeunes hommes et femmes. »

Le membre du Congrès Paul Tonko : Nous devons en faire plus pour aider les enfants et les jeunes adultes à risque, et montrer à nos communautés que nous ne les avons pas oubliés. À l'heure actuelle, nous n'en faisons pas assez pour empêcher la récidive

chez ces jeunes. C'est pourquoi je soutiens fortement la campagne Raise the Age du Gouverneur. Nous devons faire en sorte que notre système de justice juvénile revoie ses objectifs dans le but de mieux aider ces jeunes de 16 et 17 ans à mener des vies heureuses et réussies et à apporter des contributions positives à notre société.

Le membre du Congrès Hakeem Jeffries : « Il est choquant de voir que New York reste l'un des deux seuls États au pays à incarcérer des adolescents de 16 et 17 ans comme des adultes. Cette approche va dans la mauvaise direction, en plus d'être désuète, gaspilleuse et fondamentalement injuste. La proposition Raise the Age du gouverneur est un formidable pas dans la bonne direction, et son adoption représenterait une importante réforme de la justice criminelle. »

Le membre du Congrès Sean Patrick Maloney : « En tant qu'un des deux seuls États au pays à automatiquement traiter les jeunes contrevenants comme des adultes, nous devons réformer notre système de justice juvénile et apporter ces modifications de sens commun au processus judiciaire. »

La membre du Congrès Grace Meng : « De nombreuses parties de notre système de justice criminelle ont besoin de réformes. Une des composantes majeures consiste à donner aux adolescents ayant commis des crimes non violents la possibilité de reconstruire leur vie et de devenir des membres productifs de la société. »

La membre du Congrès Kathleen Rice : « Très peu de jeunes de 16 ans pensent et agissent comme des adultes, et c'est pourquoi il est insensé de les traduire en justice et de les incarcérer comme des adultes. Ils sont ainsi plus susceptibles de commettre d'autres crimes et de retourner en prison, ce qui nuit à la sécurité publique, entraîne des coûts pour les contribuables et nous enlève la possibilité de les aider à refaire leur vie et à contribuer de manière positive à leurs communautés. D'élever l'âge à 18 ans pour les jeunes accusés de crimes non violents permettra de rompre le cycle de la récidive et de rendre nos communautés plus sécuritaires. C'est pourquoi j'ai défendu l'élévation de l'âge à titre de procureur de district du comté de Nassau, et c'est pourquoi je continue à inciter tous les législateurs de l'État à donner à cette proposition le soutien qu'elle mérite. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive|[press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418